

---

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-neuf septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de  
Conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 15

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, P.PERSICO, G.CHARVET, S.CHEVRY, S.BRUN, F.MALARD, M.BOUMIR, S.DELAVY, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; F.DERREUMAUX

Absents 3

C.PARDO, S.AMOURIQ, J-F. BONIN,

Date de convocation : 11 septembre 20204

Secrétaire de séance : G.CHARVET

Pouvoirs 3

C.PARDO donne pouvoir à P.PERSICO

S.AMOURIQ donne pouvoir à C.SAVOI

J-F.BONIN donne pouvoir à F.MALARD

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION D'ARCHIVES  
COMMUNALES**

**Délibération N°41/2024**

-- \* --

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la nécessité de restaurer certains documents appartenant au fonds des archives de la commune.

Début avril 2024, une inspection des archives de la Commune a eu lieu, ce qui a permis de constater que les registres paroissiaux et d'état civil sont aujourd'hui en bon état de conservation suite aux efforts consentis depuis de nombreuses années par la commune en matière de restauration.

Cependant d'autres registres sont à restaurer.

En vertu du coût conséquent que représente la restauration de certains documents il propose la restauration d'un registre des délibérations du Conseil Municipal datant du 10/05/1851 au 26/05/1874 pour l'année 2025.

La commune a demandé à l'entreprise La reliure du Limousin réalisant habituellement les restaurations de registres pour le compte de la commune un devis concernant ce registre.

Le devis s'élève à 760 € HT soit 912 € TTC.

Afin de permettre la reliure de ce registre d'archives, Monsieur le Maire indique au Conseil qu'une aide financière peut être sollicitée auprès du Département au titre de l'aide pour la sauvegarde des archives communales

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité de réaliser les travaux de restauration du registre des délibérations du Conseil Municipal datant du 10/05/1851 au 26/05/1874 par l'entreprise les Reliures du Limousin.
- Sollicite une subvention auprès du Département de l'Ain au titre de l'aide pour la sauvegarde des archives communales
- Valide le chiffrage du projet établi comme suit :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT
Restauration registre délibérations	760.00
TOTAL HT	760.00

- Approuve le plan de financement suivant pour le projet de restauration :

Sources	Libellé	Montant HT	Taux
Département de l'Ain	Aide pour la sauvegarde des archives communales	300.00	39.47 %
Autofinancement par fonds propres		460.00	60.53 %
TOTAL HT		<b>760.00</b>	<b>100 %</b>

- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce projet.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2025 à l'article 2188

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture et  
publication ou notification

Le 24/09/2024



Le Maire,  
C. SAVOÏ  
Adjoint au Maire



Le Maire,  
Gaël ALLAIN

C. SAVOÏ  
Adjoint au Maire

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION D ARCHIVES COMMUNALES

---

Date de transmission de l'acte : 24/09/2024

Date de réception de l'accusé de  
réception : 24/09/2024

---

Numéro de l'acte : D-41-2024 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20240919-D-41-2024-DE

---

Date de décision : 19/09/2024

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions